

209/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Chantal COLLÉOU ; Sonia FLOCH ; Jean-Hervé GOARNISSON ; Annick LE GALL ; Florent LE HERVÉ ; Rémy LE MEUR ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Cyrielle MOY ; Françoise NORMAND ; Hervé TILLY ; Paul UGUEN

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2023

Objet : Demande de financement auprès du Conseil Départemental pour les travaux de la rue Even Gwen

Monsieur le Maire expose au conseil que suite aux travaux de remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement entrepris par Morlaix Communauté, des aménagements de la voirie rue Even Gwen sont nécessaires.

Ils consistent en le rabotage de la chaussée et la réalisation d'un tapis d'enrobés.

Par ailleurs, des travaux de sécurisation sont également prévus (création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou Chaucidou, de placettes surélevées et réduction de la largeur de la chaussée).

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°206/20 du 13 avril 2023 par laquelle le conseil municipal sollicitait le Fonds Départemental de sécurité routière 2023 pour les travaux de sécurisation.

Il indique qu'un financement complémentaire peut être obtenu du Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement de la voirie à hauteur de 100 %.

Plan de financement du projet :

	Dépenses HT	Recettes HT
Installation de chantier	500 €	
Rabotage de la chaussée	5 901 €	
Tapis d'enrobés	29 988 €	
Travaux de sécurisation	6 221 €	
Fonds départemental de sécurité routière		6 221 €
Financement Conseil Départemental		36 389 €
TOTAL HT	42 610 €	42 610 €

Monsieur le Maire propose d'être autorisé à déposer auprès du Conseil Départemental une demande de financement.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte le projet de réalisation des travaux d'aménagement de la Rue Even Gwen**
- **Accepte le plan de financement présenté par Monsieur le Maire**
- **Autorise le Maire à solliciter un financement auprès du Conseil Départemental**
- **Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.**



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric CLOAREC